

Société des Sentiers du Moulin

États financiers
Au 31 décembre 2019

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de la
Société des Sentiers du Moulin,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **SOCIÉTÉ DES SENTIERS DU MOULIN** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Informations comparatives retraitées

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui explique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 ont été retraitées. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Montmagny, Canada
Le 27 février 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A126222

Société des Sentiers du Moulin

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2019 (365 jours)	2018 (292 jours)
		(retraité)
PRODUITS		
Atelier	23 016 \$	- \$
Commandites	63 526	39 987
Droits d'accès	522 640	291 035
Location d'équipements	73 627	31 967
Subventions	41 555	28 173
Autres	22 898	3 104
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	14 150	1 612
	761 412	395 878
CHARGES		
Salaires et charges sociales	330 129	200 625
Sous-traitance - Atelier	21 750	-
Assurances	13 364	6 227
Combustible et électricité	18 536	5 348
Entretien des sentiers	82 315	2 353
Entretien et réparations - bâtiment	465	1 264
Entretien et réparations - équipements	28 009	11 793
Fournitures	12 429	8 487
Fournitures de bureau et papeterie	17 515	9 086
Frais de cartes de crédit et bancaires	18 699	7 522
Frais de représentation et déplacement	11 153	4 886
Frais divers	5 964	276
Location d'équipements (note 4)	11 554	10 000
Loyer	-	2 350
Publicité	33 757	11 288
Services professionnels	10 950	750
Taxes et permis	3 651	1 172
Télécommunications	5 171	838
Amortissement des immobilisations corporelles	45 697	8 107
	671 108	292 372
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	90 304 \$	103 506 \$

Société des Sentiers du Moulin

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2019
(365 jours)

2018
(292 jours)

	Investi en immobi- lisations corporelles	Non affecté	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice				
Déjà établi	64 308 \$	7 712 \$	72 020 \$	- \$
Retraitement de l'exercice antérieur (note 2)	21 633	9 853	31 486	-
Retraité	85 941	17 565	103 506	-
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(31 547)	121 851	90 304	103 506
Investissement en immobilisations corporelles	201 127	(201 127)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	255 521 \$	(61 711) \$	193 810 \$	103 506 \$

Société des Sentiers du Moulin

BILAN

Au 31 décembre

2019

2018

(retraité)

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	3 795 \$	73 909 \$
Créances (note 5)	173 549	57 441
Frais payés d'avance	8 366	7 125

185 710 138 475

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)

308 534 84 329

494 244 \$ 222 804 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 7)	73 264 \$	29 847 \$
Produits reportés	52 238	51 846
Apports reportés (note 8)	65 312	16 000

190 814 97 693

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)

109 620 21 605

300 434 119 298

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	255 521	85 941
Non affecté	(61 711)	17 565

193 810 103 506

494 244 \$ 222 804 \$

ENGAGEMENT (note 10)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Société des Sentiers du Moulin

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2019 (365 jours)	2018 (292 jours)
		(retraité)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	90 304 \$	103 506 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	45 697	8 107
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(14 150)	(1 612)
	121 851	110 001
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	89 162	56 344
	211 013	166 345
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(349 902)	(92 436)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	68 775	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(70 114)	73 909
ENCAISSE, début de l'exercice	73 909	-
ENCAISSE, fin de l'exercice	3 795 \$	73 909 \$

Société des Sentiers du Moulin

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2019

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 15 mars 2018, a pour objectif d'établir, d'organiser, de gérer, d'administrer, d'utiliser les immeubles et de faire la promotion d'un centre de plein air connu sous le nom « Les Sentiers du Moulin » appartenant à la Municipalité de Lac-Beauport (Municipalité) au bénéfice de la population en vertu d'une convention d'exploitation des activités conclues avec celle-ci et renouvelable annuellement. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. RETRAITEMENT DE L'EXERCICE ANTÉRIEUR

L'Organisme a relevé que le salaire de certains employés était capitalisable aux aménagements des sentiers pour l'exercice 2018. En conséquence de ce retraitement, les postes décrits ci-après aux états financiers au 31 décembre 2018 ont été augmentés (diminués) des montants suivants :

Résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2018	
Subventions	9 853 \$
Salaires et charges sociales	(21 633)
	<hr/>
Excédent des produits sur les charges	31 486 \$
<hr/>	
Bilan au 31 décembre 2018	
Créances	16 949 \$
Immobilisations corporelles	21 633 \$
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	7 096 \$
Actif net - investi en immobilisations corporelles	21 633 \$
Actif net - non affecté	9 853 \$

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers sont établis selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. L'Organisme a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou converti en devises.

Société des Sentiers du Moulin

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2019

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les commandites sont comptabilisées au cours de l'exercice pour lequel les sommes sont allouées.

Les produits de droits d'accès quotidien, d'atelier et de location d'équipements sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les produits de droits d'accès saisonniers sont comptabilisés au prorata de la période couverte par le droit.

Apports de biens et de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les apports de biens et de services sont comptabilisés aux résultats à la juste valeur au cours de l'exercice auquel ils se rapportent si la juste valeur de ces apports fait l'objet d'une estimation raisonnable.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme a classé l'encaisse et les créances dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Quant aux dettes de fonctionnement, l'Organisme les classe dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Les instruments financiers comptabilisés au coût après amortissement sont évalués en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Société des Sentiers du Moulin

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2019

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant et les taux suivants :

Aménagement des sentiers	20 %
Équipement	20 %
Équipement informatique	30 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier de bureau	20 %

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Organisme, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse.

4. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS ET DE SERVICES

Les apports présentés dans l'état des résultats comprennent une somme de 7 000 \$ (2018 - 10 000 \$) représentant la juste valeur estimative d'un apport en services de location d'équipements.

Société des Sentiers du Moulin

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2019

5. CRÉANCES

	2019	2018
		(retraité)
Comptes clients	351 \$	1 297 \$
Commandites et dons à recevoir	-	20 000
Taxes à la consommation	5 613	-
Apports à recevoir	75 605	33 070
Somme à recevoir de l'organisme Centre Nordique du Moulin	-	3 074
Somme à recevoir de la Municipalité (note 11)	91 980	-
	173 549 \$	57 441 \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019	2018		
		(retraité)		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Aménagement des sentiers	240 793 \$	31 667 \$	209 126 \$	59 568 \$
Équipement	37 930	5 470	32 460	7 314
Équipement informatique	21 656	3 248	18 408	-
Matériel roulant	39 776	11 201	28 575	17 447
Mobilier de bureau	22 183	2 218	19 965	-
	362 338 \$	53 804 \$	308 534 \$	84 329 \$

7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2019	2018
Comptes fournisseurs	51 781 \$	3 499 \$
Salaires et vacances courus	21 483	19 107
Taxes à la consommation	-	7 241
	73 264 \$	29 847 \$

Société des Sentiers du Moulin

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2019

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à des projets spécifiques, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2019	2018
		(retraité)
SOLDE , début de l'exercice	16 000 \$	-
Montants à recevoir ou reçus au cours de l'exercice	90 867	44 173
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(41 555)	(28 173)
SOLDE , fin de l'exercice	65 312 \$	16 000 \$

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition des immobilisations corporelles.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2019	2018
		(retraité)
SOLDE , début de l'exercice	21 605 \$	-
Apport à recevoir ou reçu affecté à l'achat d'immobilisations corporelles	102 165	23 217
Montant amorti dans les résultats	(14 150)	(1 612)
SOLDE , fin de l'exercice	109 620 \$	21 605 \$

10. ENGAGEMENT

L'Organisme s'est engagé à verser une contribution financière à la Municipalité, d'un montant de 50 000 \$, pour l'exercice se terminant en 2020.

11. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

L'Organisme est apparenté à la Municipalité de par son contrôle de l'assemblée des membres.

Au cours de l'exercice, l'Organisme a cédé de l'équipement, d'une valeur nette comptable de 80 000 \$, à la Municipalité en contrepartie d'une somme à recevoir de 80 000 \$.

Société des Sentiers du Moulin

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2019

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement.